



ASSOCIATION DES MAIRES, ADJOINTS ET PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE DE LA SARTHE

71^{ème} Congrès Départemental

19 octobre 2019

Arnage

Au nom du Comité Directeur, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport moral, qui reprend les actions programmées pour la fin de l'année 2019 et le début 2020.

D'ici la fin de l'année 2019, nous avons programmé **différentes thématiques de formations et d'information**.

1°) Programme des réunions d'information pour la fin 2019 :

Je vous rappelle que les réunions d'information sont ouvertes à l'ensemble des élus et des agents territoriaux.

- L'Association des Maires de France, le CNFPT et la Fédération Nationale des Centres de Gestion ont décidé de s'associer pour proposer aux acteurs territoriaux, des journées d'actualité ayant pour objet de présenter **les principales dispositions de la loi de transformation de la fonction publique** et **d'évoquer les conditions de leur mise en œuvre**.

Pour notre département, ces rencontres se dérouleront *les 25 octobre et 9 décembre prochains* sur Le Mans.

Elles sont à destination des élus et des agents territoriaux.

Vous pouvez encore vous inscrire pour la session du 9 décembre, car il reste des places disponibles.

- *Le 28 novembre de 14h30 à 17h30*, nous serons partenaires de **l'Atelier Mobilités en Sarthe** proposé par la Région des Pays de la Loire. En effet, la loi d'orientation des mobilités (LOM), sur le point d'être adoptée, aura de nombreuses conséquences pour notre territoire. La Région souhaite échanger avec vous sur les évolutions qui découleront de ce texte.

- *Le 10 décembre 2019*, nous organiserons une soirée : « **Analyser les comptes de sa commune (intercommunalité) et la mise en perspective avec les autres collectivités locales** », en partenariat avec la Poste, dans nos locaux.

2°) Le formations pour la fin d'année 2019 et le début de l'année 2020 à destination des élus communaux et intercommunaux :

-Nous envisageons de programmer à nouveau **un atelier fiscal**, suite à vos demandes, d'ici la fin de l'année 2019, voire début 2020.

-**Un nouveau plan de formation devrait se mettre en place en 2020**, afin d'accompagner les nouveaux élus dans leur début de mandat.

-Nous avons d'ores et déjà prévu d'organiser des **Universités des nouveaux élus**. Celles-ci se dérouleront sous la forme d'ateliers de travail (comme en 2008 et en 2014) **courant juin 2020**.

Nous vous en préciserons les modalités dès que possible.

Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à contacter nos services.

Vous retrouverez le programme énoncé sur le portail des communes de la Sarthe.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de nos services et à nous faire part de vos suggestions.

3°) Congrès des maires à Paris :

Cette année, le congrès des maires à Paris aura lieu du 19 au 21 novembre 2019 Porte de Versailles.

Votre Association des maires organise pour l'occasion le déplacement sur deux jours : **les mardi 19 et mercredi 20 novembre.**

Pour l'organisation du déplacement, n'hésitez pas à prendre contact avec nos services pour connaître les modalités d'inscription.

4°) Le groupe de travail pour les nouveaux élus :

Le groupe de travail « nouveaux élus » doit se réunir **le mardi 5 novembre prochain de 19h00 à 21h00**, dans les locaux de notre association.

Les thèmes abordés seront fonction de l'actualité.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nos services si souhaitez y participer.

Voici résumées les actions qui seront menées d'ici les prochains mois. D'autres viendront compléter ce programme en fonction de l'actualité et de vos demandes.